



National Farmers Union in New Brunswick - Union nationale des fermiers au Nouveau-Brunswick  
(506) 260-0087 - info@nfunb.org

---

*(le français suit)*

Press Release

Thursday, February 4, 2016

For immediate distribution

### **Farmer's organization still waiting for government response after five months**

(Fredericton) - After meeting with Minister Horsman in October 2015, the National Farmers Union in NB is still awaiting a response regarding changes to farm vehicle registration in NB. NB farmers pay the highest farm vehicle registration fees in the Maritimes. PEI pays only \$10 per vehicle/per year and Nova Scotian farmers pay about 30% of what NB farmers have to pay for the same vehicle weight. When all vehicle registration fees were increased by 7% in September 2015, both general farm organizations came together to request that farm vehicles not only be exempt from this increase but for an overall reduction in fees.

Along with a fee reduction to allow NB farmers to remain competitive with other provinces, the requests included online registration of farm-plated vehicles, a monthly registration option for farm-plated vehicles and the allowance of vehicles other than trucks to be eligible for farm plates if it is a primary farm vehicle.

NFU-NB president Ted Wiggans says that, "If New Brunswick farmers are to compete with their Maritime counterparts, they should be playing on a level playing field."

Under the current system March 31 is the expiration date for all registered farm vehicles and to have impact this year the changes need to be put in place very soon.

- 30 -

Contact:

Ted Wiggans, NFU-NB President (506) 366-3410

Amanda Wildeman, NFU-NB Executive director, (506) 260-0087



National Farmers Union in New Brunswick - Union nationale des fermiers au Nouveau-Brunswick  
(506) 260-0087 - info@nfunb.org

---

Communiqué de presse

Thursday, February 4, 2016

Pour distribution immédiate

### **Organisme de fermiers attend encore une réponse du gouvernement après cinq mois**

(Fredericton) - Après une rencontre avec le ministre Horsman en octobre 2015, l'Union nationale des fermiers au N.-B. attend encore une réponse concernant les changements à l'immatriculation des véhicules agricoles au Nouveau-Brunswick.

Les fermiers du N.-B. payent les droits d'immatriculation les plus élevés pour véhicules agricoles aux Maritimes. Les fermiers de l'Î-P-É paient seulement 10 \$ par véhicule/par année et ceux de la Nouvelle-Écosse paient environ 30 % de ce que les fermiers du N.-B. doivent payer pour un véhicule du même poids. Quand tous les droits d'immatriculation furent augmentés de 7 % en septembre 2015, les deux organismes agricoles généraux se sont rassemblés pour demander que les véhicules agricoles soient non seulement exemptés de cette augmentation, mais aussi pour une réduction générale des droits.

De concert avec une réduction des droits pour permettre aux fermiers du N.-B. de demeurer compétitifs avec les autres provinces, les demandes incluaient l'immatriculation en ligne des véhicules agricoles, une option d'immatriculation mensuelle pour les véhicules agricoles et la possibilité que les véhicules autres que les camions soient éligibles à des plaques agricoles s'il s'agit d'un véhicule principal de la ferme.

Ted Wiggans, président de l'UNF au NB, déclare que : « Pour que les fermiers du Nouveau-Brunswick soient capables de faire compétition avec leurs homologues des Maritimes, ils devraient pouvoir jouir d'une égalité des chances. »

Selon le système courant, le 31 mars est la date d'expiration pour tous les véhicules agricoles immatriculés et, afin d'avoir un impact cette année, les changements doivent être mis en œuvre très prochainement.

- 30 -

Contactes :

Ted Wiggans, président, UNF-NB, (506) 366-3410

Amanda Wildeman, directrice générale, UNF-NB, (506) 260-0087